

SÉANCE DU 29 JANVIER 2018

Accusé de réception en préfecture  
038-213801798-20180129-DEL006-18-DE  
Date de télétransmission : 08/02/2018  
Date de réception préfecture : 08/02/2018

**DELIBERATION N° DEL006-18**

L'an deux mille dix-huit, le 29 janvier à dix-neuf heures,  
le conseil municipal, légalement convoqué par Pierre VERRI Maire, le 23 janvier 2018, s'est réuni à la mairie en  
séance publique sous la présidence d'Alberte BONNIN-DESSARTS, première adjointe aux finances.

Le quorum étant atteint, Madame Alberte BONNIN-DESSARTS ouvre la séance.

**Présents :**

M<sup>mes</sup> I. BEREZIAT, A. BONNIN-DESSARTS, S. BRANON-MAILLET, M. BREUILLE, S. CUSSIGH, C. EGEA,  
C. FERRACIOLI, M. GERACI, G. LE CLOAREC, C. PICCA, C. TISON, et MM. T. BARRAL, J.M. BERINGUIER,  
P. BERTHOLLET, A. DUSSERRE, H. EL GARES, J. FABBRO, J-P. GABBERO, J. PAVAN, Y. PERRIER,  
C.SERGENT.

**Pouvoirs :**

M<sup>me</sup> ROULAND Chloé (Pouvoir à Daniel Finazzo, en date du 29 janvier 2018)

**Absents excusés :**

M<sup>me</sup> AMBREGNI Nadège  
M. BAH Rahim  
M. DUBOIS Stéphane  
M. FINAZZO Daniel  
M<sup>me</sup> GONZALEZ Gisèle  
M. MORIN Georges  
M. VERRI Pierre

M. CLAUDE SERGENT A ÉTÉ ÉLU SECRÉTAIRE DE SÉANCE.

**OBJET : Bilan des acquisitions et cessions foncières pour  
l'année 2017.**

**Rapporteur : Paul BERTHOLLET**

Monsieur le Maire expose au conseil municipal :

Il est porté à la connaissance du conseil municipal le bilan annuel des acquisitions et des  
ventes réalisées par la ville en 2017 (document annexé à la présente) en application de la loi  
n° 95-127 du 8 février 1995.

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de lui donner acte de la présentation de  
ces éléments.

Conclusions : le conseil municipal prend acte, à l'unanimité, de la présentation de ces éléments.

Ont signé au registre  
les membres présents.

Gières, le 29 janvier 2018.

Pour extrait conforme,  
Le Maire,

Pierre VERRI.

**COMMUNE DE GIERES**

**ACQUISITIONS 2017**

<b>Nom du vendeur</b>	<b>Références Cadastrales</b>	<b>Surface Parcelle (s) m<sup>2</sup></b>	<b>Date Avis des Domaines</b>	<b>Date Délibération de la Commune</b>	<b>Prix Payé</b>	<b>Date acte notarié</b>	<b>Nom du notaire</b>
GALLINETTA	AO 233 AO 234	303 m <sup>2</sup>	25/01/2017	Décision du 06/02/2017	210 000 €	10/04/2017	Me Krampac- Duverneuil



## **BAIL 2017**

<b>Nom du preneur</b>	<b>Références Cadastrales</b>	<b>Surface Parcelle</b>	<b>Date Avis des Domaines</b>	<b>Date Délibération de la Commune</b>	<b>Prix</b>	<b>Date du bail</b>	<b>Nom du rédacteur du bail</b>
M. SEGRETAIN Rémi Mme TEULLE Margaux M. TEULLE Julien M. MEDARD Thomas Mme FAURITE Marie- Laure	Maison n°2 rue Compagnie Stéphane  Parcelle AH 204	764m <sup>2</sup>	/	Décision	1300 € / mois actualisable	09/08/2017	Christian JOUTY Agent Immobilier